

## Premier appel d'offres

### 1. Revenu, flux d'épargne, patrimoine et engagements financiers des ménages selon les groupes d'âge.

Cette recherche doit concerner au moins cinq pays de l'Union Européenne. La période d'analyse doit être récente (par exemple 1995-1998) et peut différer d'un pays à un autre.

L'objet de cette recherche consiste à répartir, de six à huit groupes d'âge selon l'âge du chef de famille, les flux et les encours des comptes nationaux. Une présentation reposant sur des groupes d'âge homogènes dans les différents pays serait particulièrement appréciée.

La recherche pourra s'appuyer sur l'exploitation des données d'enquête ou encore de celles des fichiers fiscaux couvrant l'ensemble de la population.

Les agrégats suivants, selon le SEC 95, doivent être calculés : le revenu disponible brut (y compris la consommation de capital), l'épargne brute, le patrimoine brut (y compris les dettes, engagements). Ces agrégats seront calculés avec si possible une distinction entre patrimoine financier, patrimoine non financier et total des engagements financiers.

Au-delà de la simple répartition de quatre ou cinq agrégats, le but de l'étude est de calculer pour chaque groupe d'âge :

- la répartition des ménages selon l'âge du chef de ménage,
- le revenu brut des ménages, l'épargne brute, le patrimoine brut (avec si possible la distinction entre patrimoine financier et non financier),
- en accord avec les calculs précédents, les taux d'épargne bruts, les ratios patrimoine sur revenu (et si possible les ratios patrimoine financier sur revenu et patrimoine non financier sur revenu), les ratios engagements sur revenu et, enfin, les ratios engagements sur patrimoine brut.

Le rapport final contiendra un commentaire des résultats ainsi quantifiés.

### 2. Construction des tableaux de financements des ménages

La recherche doit concerner six à huit pays de l'Union Européenne. Les données doivent être en SEC 95 et couvrir la période 1995-1998. Dans chaque cas, l'on devra spécifier si les ménages incluent les entreprises individuelles et/ou les institutions à but non lucratif.

Par «Tableaux de financements des ménages», on entend **une synthèse des flux** (réels et financiers) **des comptes des ménages** dans les comptes nationaux. Cette synthèse peut être résumée par l'équation suivante :

Epargne **brute** (consommation de capital comprise) + Variations des engagements + Ajustements = Investissement **brut** + Flux de nouveaux investissements.

Pour chaque pays étudié, les équations devront, année après année, être présentées à la fois en montants et sous la forme de ratios du revenu disponible des ménages (taux d'épargne, taux d'endettement, ratio d'investissement, ratio d'investissement financier).

De la même façon, «les Tableaux de financements» seront établis pour l'épargne nette (en excluant la consommation de capital) et pour l'investissement net :

Epargne **nette** + variation des engagements + Ajustements = Investissements **nets** + flux de nouveaux investissements.

Une attention particulière doit être apportée à la spécification de la nature et au mode de calcul de différents éléments inclus dans la catégorie « Ajustements ».

### **3. Répartition des réserves techniques des sociétés d'assurance vie entre contrats monétaires et en unités de compte.**

L'augmentation des réserves techniques des sociétés d'assurance vie est une composante importante, voire majeure des flux de nouveaux investissements financiers des ménages au cours des années récentes. Rapporté à la richesse totale, le poids relatif de ces réserves est toujours très important dans l'Union Européenne – probablement entre 10 et 35 % - en fonction de la maturité des contrats l'assurance vie. Cependant, ces réserves techniques tendent de plus en plus à être subdivisées en deux catégories :

- Les contrats monétaires (libellés en monnaie nationale ou en devise étrangère) garantissant à l'assuré un rendement minimum et une participation aux profits. Dans ces contrats, le risque est supporté par la société d'assurance.

- Les contrats en unités de compte qui attribuent à l'assuré des parts dont l'évaluation dépend de la performance du fond. Dans ce cas, le risque est supporté par l'assuré. L'unité fait référence à l'actif financier ou immobilier sous-jacent. Dans le cas où plusieurs types d'actifs forment le sous-jacent on parle alors de contrats « multi-supports ».

De façon générale, les statistiques, en flux comme en encours, publiées par les Banques Centrales et portant sur ces contrats ne font pas de distinction entre les deux types de contrats.

Le but de cette recherche est par conséquent de donner cette répartition pour au moins six pays européens (dont la France et le Royaume-Uni) pour les années 1996, 1997 et 1998 (fin de période pour les contrats en encours). Elle mesurera les flux et les stocks. Les variations des réserves telles que précédemment décrites seront comparées aux flux totaux de nouveaux investissements émanant des ménages. De la même façon, les niveaux d'encours seront rapportés au patrimoine financier total des ménages. Des précisions sur la méthode de répartition entre les catégories seront nécessaires, en particulier pour les contrats se référant à plusieurs produits dont certains monétaires et d'autres en unités de compte. Le traitement des contrats en unité de compte offrant des garanties devra être considéré. Les sources seront mentionnées avec soin afin de permettre dans le futur la création de séries temporelles.

### **4. Destination finale de l'épargne des ménages.**

Le but de cette recherche est d'appréhender la destination finale de l'épargne des ménages européens sur la période 1995-1998 et ceci pour au moins six pays de l'Union Européenne.

L'épargne agrégée et la détention d'actif seront réparties entre les trois catégories suivantes :

- le financement des sociétés non-financières (avec une répartition entre actions et dette des entreprises),
- le financement des déficits publics,
- l'achat de produits bancaires,
- les flux financiers vers l'étranger.

Dans ce but, les OPCVM, les fonds de pension et les sociétés d'assurance seront rendus « transparents » de façon à identifier ce que la détention des produits d'OPCVM, des fonds de pension, des assurances vie par les ménages permet de financer. Outre qu'il fournira des statistiques, le rapport final commentera les tendances et précisera la méthodologie permettant à l'OEE de mettre à jour les séries et de refaire l'étude dans le futur.

## **5. Compte de la dette immobilière des ménages**

Le but de cette recherche est de construire les comptes d'endettement des ménages relatifs au logement. Cette recherche concernera au moins six pays de l'Union Européenne et couvrira la période 1995-1998. La mesure de la dette pourra coïncider avec les crédits immobiliers mais elle devra exclure les crédits aux entreprises individuelles. La nature des prêts devra être spécifiée (durée moyenne, taux fixe ou variable, etc.).

Le compte sera structuré comme suit :

Engagements au 31 décembre de l'année (n-1)  
+ Nouveaux crédits au logement de l'année n  
- Remboursements bruts de l'année n (y compris les renégociations)  
= Engagements au 31 décembre de l'année n.

Dans une deuxième étape, le montant des crédits renégociés sera isolé et le même compte sera calculé, cette fois-ci en excluant les crédits renégociés, et présentera les remboursements nets des montants renégociés.

Le rapport final devra inclure un commentaire des résultats (rythme de croissance de l'endettement, importance relative des renégociations, etc.)

## **6. Evaluation des actions non cotées**

L'objectif de cette étude est de clarifier les méthodes d'évaluation des actions non cotées issues des comptes nationaux, mesurés à la fois en flux et en encours. L'échantillon couvrira au moins six pays de l'Union Européenne et concernera la période de 1995 à 1998.

Dans une première étape, l'étude décrira les méthodes d'évaluation et estimera l'impact sur les séries statistiques des changements officiels de méthodologie. Les flux et la détention d'actions non cotées, en valeur et en pourcentage de la détention totale d'actions seront fournies.

Dans une deuxième étape, l'étude évaluera les différences qui demeurent entre les méthodologies utilisées par les organismes statistiques nationaux. Sur la base de l'évaluation statistique des disparités qui rendent fallacieuses les comparaisons internationales, les auteurs feront des recommandations pour améliorer et harmoniser les statistiques.